Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 029-212902225-20260330-2026_03_30_06-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

- *En exercice : 11*
- *Présents : 10*
- *Votants : 11*

L'an deux mille vingt-six, le trente Mars à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de Port Launay dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Foyer Communal sous la présidence de **Monsieur CALVAR Gaël, Maire**

Date de la convocation : 24 Mars 2026

PRESENTS : MM Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :
- B. LE MEE *(a donné procuration à G. CALVAR),*

M. Paul MAO a été élu(e) secrétaire de séance.

OBJET :

Signature de devis :

Inférieurs à 8.000 €

Le Maire propose à l'Assemblée, en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, de lui donner pendant toute la durée de son mandat, la possibilité de signer tous devis inférieurs à un montant à 8.000,00 € TTC. Toutefois, ces devis devront être soumis au Bureau Municipal qui est composé du Maire, des Adjoints et des Conseillers Délégués.

Le Conseil Municipal en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, après en avoir délibéré, **décide** :

- **De donner pouvoir au Maire** de signer tous devis d'un montant inférieur à 8.000,00 € TTC, sous réserve que ces devis aient été soumis au Bureau Municipal.

Vote :
- **Voix pour :** 11
- **Abstention :** 0
- **Contre** : 0

Le Maire,
G. CALVAR,

MAIRIE DE PORT LAUNAY
29 - Finistère

Le Secrétaire,
P. MAO,